

Appel à manifestation d'intérêt
pour faire partie du comité d'évaluation des candidatures
au dispositif MOBIDOC

Présentation :

Dans le cadre du programme d'appui à l'Education, la MObilité, la Recherche et l'Innovation (EMORI), programme financé par l'Union européenne, l'Agence Nationale de Promotion de la Recherche scientifique (ANPR) a lancé une nouvelle session du dispositif MOBIDOC sous le signe de l'excellence.

Le MOBIDOC est un dispositif de mobilité (MOBI) pour les doctorants et post-doctorants (DOC) afin de réaliser des travaux de recherche appliquée dans le milieu socio-économique selon deux modèles et contre une rémunération payable comme suit : 80% par l'ANPR et 20% par l'Organisme Bénéficiaire (OB), ayant notamment pour objectifs :

- Le développement d'une recherche partenariale ciblée vers les besoins et demandes concrets de l'environnement productif et sociétal.
- Le renforcement de l'attractivité sur le marché du travail des jeunes chercheurs grâce à l'acquisition d'une bi-culturalité scientifique et professionnelle.
- La stimulation de l'entrepreneuriat des chercheurs.
- La mise de la R&DI à la disposition de l'entreprise tunisienne en quête de compétitivité et de renforcement de ses capacités stratégiques.
- La promotion des structures d'excellence (technopôles, centres de recherche...).
- L'encouragement des structures de recherche/acteurs socio-économiques dans les régions défavorisées.
- La promotion des projets alignés aux priorités nationales.

A ce titre, deux appels à candidatures ont été publiés en Mai 2017 fixant les modalités de dépôt des dossiers respectivement pour les volets thèses de doctorat et travaux de recherche post doctorales dans un organisme socio-économique et les critères de sélection des dossiers en vue de l'attribution des allocations MOBIDOC mises à disposition. La réception des candidatures sera clôturée le 15 septembre 2017.

En vue de l'évaluation des candidatures MOBIDOC, l'ANPR se propose de sélectionner des membres spécialistes pour un comité d'évaluation multidisciplinaire formé de personnes indépendantes ayant la compétence et l'expérience leur permettant de porter un jugement objectif et rigoureux sur ce type de projets, à savoir une activité de recherche doctorale ou post doctorale dans un organisme socio-économique partant des critères de base annoncés dans l'appel à candidature.

Ce comité sera appelé à évaluer toutes les sessions MOBIDOC à lancer d'ici 2019.

Missions du comité MOBIDOC :

Le comité MOBIDOC sera chargé en particulier de :

- Etablir une grille détaillée des critères de sélection définis dans l'appel à candidatures
- Sélectionner les dossiers de candidature dans la rigueur et la transparence.

Composition du comité :

Le comité MOBIDOC sera constitué de 6 experts évaluateurs dont les profils, tels que décrits dans ce qui suit, doivent conférer un caractère multidisciplinaire à l'ensemble du comité.

Dispositions générales :

La liste des experts évaluateurs sera sélectionnée par un comité de pilotage présidé par le directeur général de l'ANPR. Des entretiens seraient éventuellement organisés.

Les experts évaluateurs dont les candidatures seront retenues se verront notifier cette acceptation par courrier.

L'expert évaluateur devra s'engager à respecter les principes exigés par l'évaluation dont notamment la confidentialité, l'indépendance, l'impartialité, la neutralité et l'objectivité.

L'évaluateur s'engage alors à n'avoir aucune participation personnelle aux projets concernés par les candidatures à évaluer.

Enfin, il déclare n'avoir aucun intérêt personnel ou autre qui pourrait influencer son impartialité.

Calendrier indicatif d'évaluation de la première session MOBIDOC :

- 09 octobre 2017 : Réunion d'information et élaboration d'une grille détaillée de sélection,
- Du 11 octobre au 30 octobre 2017 : Evaluation des candidatures,
- 03 novembre 2017 : Publication des résultats de présélection de l'appel à candidatures,
- Du 17 novembre au 07 décembre 2017 : vérification des dossiers complémentaires,
- 08 décembre 2017 : Publication des résultats finaux de l'appel à candidatures.

Le calendrier d'évaluation de la deuxième session MOBIDOC sera communiqué ultérieurement.

L'évaluation sera faite dans les locaux de l'ANPR et tout au long de cette évaluation, une équipe constituée du personnel de l'ANPR sera disponible pour fournir l'assistance nécessaire notamment le secrétariat du comité.

Profil des évaluateurs :

Cet appel s'adresse aux enseignants chercheurs ainsi qu'à toute personne relevant d'organismes publics ou privés et répondant aux conditions suivantes :

- Ingénieur ayant plus de 15 ans d'expérience dans l'industrie ou autres secteurs de l'économie, ou

- Titulaire d'un doctorat depuis au moins 10 ans dans des domaines technologiques ou non technologiques ayant une expérience du partenariat université-entreprise,

Possédant une culture technologique ou non-technologique très vaste et justifiant d'une bonne expérience scientifique et professionnelle : gestion de projets de partenariat et de contrats de recherche nationaux et internationaux, expérience dans l'évaluation de projets innovants, d'articles scientifiques....

Dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une lettre de motivation,
- Un curriculum vitae actualisé du candidat selon un modèle disponible sur le lien suivant : <http://europass.cedefop.europa.eu/fr/home>.

Les dossiers sont à adresser exclusivement par voie électronique à l'adresse : mobidoc@anpr.tn mentionnant l'objet : "Appel à candidature Comité MOBIDOC 2017"

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est **fixée au 15 septembre 2017 à minuit.**

Contact et informations :

Email : mobidoc@anpr.tn

Tel : 71.841.565